

Projet *Sexualité et égalité en Afrique*

Appel à contribution

A propos d'AMShEr

L'organisation *The African Men for Sexual Health and Rights* (AMShEr), a été créée en 2009 par quinze organisations qui œuvrent a. pour remédier à l'impact disproportionnée de la pandémie du VIH sur les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) en Afrique ; b. pour remédier aux violations des droits humains dont sont victimes ces populations sur le continent ; et c. pour accroître la visibilité des personnes et des questions liées aux LGBTI dans les forums nationaux, régionaux et internationaux.

AMShEr a été créée pour tenter de faire avancer l'éducation régionale et de concevoir des stratégies endogènes dans l'approche des problèmes locaux plutôt que de se référer à des stratégies globales, la plupart occidentales. A travers le plaidoyer et le développement des capacités, AMShEr œuvre à la réalisation d'une vie saine et autonomisant pour les communautés de LGBTI et HSH en Afrique et des droits humains pour tous. AMShEr prend conseil de ses organisations membres, de son Conseil d'administration, de son Comité exécutif de même que des partenaires ayant une mission similaire.

Programme Droit et Droits Humains

Le programme 'Droit et Droits Humains' poursuit les objectifs de plaidoyer et de renforcement de capacités d'AMShEr en

- a. Facilitant le développement des capacités des organisations membres à suivre, documenter et produire des rapports sur les violations des droits humains ; comprendre les systèmes socio-politique, juridique et judiciaire dans lesquelles ces organisations interviennent et formuler des réponses propres au contexte des questions liées aux LGBTI/HSH ; entreprendre un plaidoyer factuel sur les questions liées aux LGBTI/HSH dans leurs contextes nationaux et régionaux ; répondre aux situations d'urgence et de sécurité de manière proactive ;
- b. Renforçant les capacités des organisations des droits de l'homme, des institutions nationales des droits de l'homme, de la société civile et des milieux universitaires à comprendre les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre, à collaborer avec les communautés LGBTI au plan national, intégrer les droits des personnes LGBTI dans le discours national général des droits humains et répondre aux violations des droits humains à l'égard des personnes LGBTI ;
- c. Interagir avec les mécanismes régionaux et internationaux des droits de l'homme sur les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre de même que sur la protection des droits des personnes LGBTI en Afrique.

Le projet *Sexualité et égalité en Afrique*

Le projet *Sexualité et égalité en Afrique* vise à encourager la participation de jeunes étudiants, universitaires, chercheurs, professionnels et activistes africains au développement du discours sur la sexualité, les droits sexuels, l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Afrique et à développer une base de ressources produites par les jeunes africains sur la pertinence de ces questions pour l'Afrique et les africains. *La Revue sur la sexualité et l'égalité en Afrique* sera publiée dans le cadre du projet de

même qu'un blog sera créé en ligne sur lequel les contributions reçues dans le cadre du projet seront publiées et feront l'objet de débats. *La Revue sur la sexualité et l'égalité en Afrique* s'intéressera aux droits humains, à l'égalité, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, aux minorités sexuelles y compris les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI) en Afrique à travers cinq sections que sont : **sciences, droit et politiques, culture et religion, éducation et création de mouvement** et dans des formats variés comprenant les écrits universitaires / théoriques et des articles plus orientés vers la pratique.

Proposition de thèmes / sujets :

Les contributions doivent être d'une longueur d'entre 3,000 et 5,000 mots et peuvent être soumises en Anglais ou en Français. Sont encouragés à soumettre des contributions, les étudiants de troisième cycle, les activistes et acteurs de la société civile, les jeunes chercheurs, praticiens [spécialisés en médecine, droit, média, sciences psycho-sociale, etc.], les membres des organisations religieuses, des institutions culturelles, des communautés de migrants, les travailleurs du sexe, les personnes LGBTI et les personnes en détention. Les contributions doivent porter sur l'Afrique et s'intéresser au respect, à la non-discrimination et à l'inclusion de la diversité sexuelle et d'orientation sexuelle et être socialement pertinentes. Même si une préférence est accordée aux contributions sous forme d'essai, des contributions peuvent également être soumises sous d'autres formes y compris des articles orientés sur la pratique, les témoignages et les interviews.

Des contributions sont particulièrement encouragées pour les articles portant sur –

1. Sexualité et droits humains, en particulier les droits liés à l'égalité
2. Impact des législations et politiques discriminatoires sur les minorités sexuelles
3. Accès aux soins de santé et aux politiques de santé publique sur le VIH par les minorités sexuelles
4. Média, plate-forme de réseaux sociaux et minorités sexuelles
5. Curriculum de formation et sexualité
6. Accès à la justice, aux institutions publiques et à l'emploi
7. Minorités sexuelles, histoire et institutions culturelles
8. Religion, foi et orientation sexuelle
9. Orientation sexuelle et migration forcée
10. Résistance et création de communauté

Toutes les contributions reçues et qui respectent les conditions de cet appel seront publiées comme partie intégrante d'un blog en ligne sur le site internet d'AMSHeR. Les articles de première qualité seront publiés dans *La Revue sur la sexualité et l'égalité en Afrique* au dernier trimestre de l'année 2012. Pour assurer la publication de contributions de la meilleure qualité, il est vivement souhaité que les auteurs accordent une attention particulière à la préparation de leurs articles et soumettent des textes prêts à être publiés du point de vue du style de référence, de la langue et de la forme. Les articles soumis sous une forme inappropriée pourraient ne pas être publiés. Pour les détails liés à la forme des essais, veuillez consulter www.amsher.net

Les articles doivent être soumis en version électronique à l'adresse contact@amsher.net le 15 septembre 2012 au plus tard. Tout article reçu après cette date ne sera malheureusement pas pris en considération pour la publication. Une version relue des contributions doit être soumise le 30 octobre 2012 au plus tard.



Honoraire et distinctions :

a. Un honoraire d'un montant de cent cinquante dollars [150 dollars américains] sera versé pour chaque contribution publiée dans *La Revue sur la sexualité et l'égalité en Afrique*.

b. Un prix de mille dollars [1000 dollars américains] sera décerné à chacune des contributions en Anglais et en Français qui seront reconnues comme les meilleures par le comité de rédaction.

c. Deux stages en rédaction seront accordés au premier trimestre de l'année 2013 pour deux articles portant sur les barrières juridiques et politiques aux droits des personnes LGBTI en Afrique afin de permettre aux auteurs de muer leurs articles en des mémoires de fin d'études du second cycle. Ce prix est ouvert uniquement aux étudiants de second cycle des universités africaines. **Veillez noter que les stages de rédaction ne sont pas limités aux étudiants d'un domaine d'études spécifique.**

Pour des renseignements et de plus amples informations, veuillez contacter Kene C. Esom à l'adresse email kene@amsher.net ou au numéro de téléphone +2711 482 9201.